

# FORMATION EN ALTERNANCE

# AGENT THERMAL THERMES GRÉOUX-LES-BAINS

Programme saison d'été 2024



L'agent thermal réalise les soins corporels prescrits à des personnes (curistes, clients) et les accompagne durant la prestation ou assiste des professionnels des soins médicaux (kinésithérapeute, médecin thermal) selon les règles d'hygiène et protocoles thérapeutiques.



#### . PUBLIC & PRE-REQUIS

Tout public, de plus de 18 ans, éligible aux contrats de professionnalisation pour adultes souhaitant préparer une Qualification Professionnelle reconnue dans les classifications de la Convention Collective «Thermalisme» - IDCC 2104 - Niveau 1 et acquérir une expérience professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail rémunéré.

### **Prérequis**

- Sans qualification
- Conditions de santé compatibles avec les travaux spécifiques de la fonction
- Savoir utiliser les outils multimédias et internet
- Sens du travail en équipe

### II. OBJECTIFS DE LA FORMATION - CAPACITÉS

- Assurer l'accueil et établir une communication adaptée aux différents types de curistes de l'établissement thermal et transmettre les informations au sein d'une équipe pluriprofessionnelle
- Délivrer les soins thermaux, à l'exception des soins administrés par les professionnels de santé et assister les curistes dans les soins thermaux qu'ils réalisent en autonomie
- Connaître la règlementation, les consignes de sécurité et d'incendie d'un établissement recevant du public (ERP) / Maitriser les gestes et postures de sécurité et manutention / Acquérir les techniques de base du secourisme PSC1
- Maîtriser les techniques d'entretien des cabines et des équipements thermaux propres à l'établissement thermal

#### Finalité du contrat de professionnalisation

Obtention de la Qualification Professionnelle reconnue dans les classifications de la Convention collective «Thermalisme» - IDCC 2104 - Niveau 1.

# Modalité d'organisation

Du 11 mars au 30 octobre 2024 avec alternance formation/situation de travail en entreprise.

# Rythme de l'alternance

7 semaines de formation

26 semaines en entreprise (établissement thermal)

2 jours d'évaluation et de validation (rapport de stage et entretien devant un jury professionnel) à la fin du contrat en centre de formation

# Dates de la formation

Du 11 mars au 26 avril 2024 et les 29 et 30 octobre 2024

# Période de travail en entreprise

Du 29 avril au 26 octobre 2024



III.

# PROGRAMME DE FORMATION

Étape	Date	Module Nombr		d'heures
1	Du 11/03 au 26/04/24	MODULE ACCUEIL - Connaître les objectifs de la formation et découvrir les fondamentaux de la pratique thermale, les aspects du métier et l'environnement professionnel de l'agent thermal	7	238
		MODULE A - Assurer l'accueil et établir une communication adaptée aux différents types de curistes de l'établissement thermal et transmettre les informations au sein d'une équipe pluriprofessionnelle	14	
		MODULE B - Délivrer les soins thermaux, à l'exception des soins administrés par les professionnels de santé et assister les curistes dans les soins thermaux qu'ils réalisent en autonomie	196	
		MODULE C - Connaître la règlementation, les consignes de sécurité et d'incendie d'un établissement recevant du public (ERP).  Maitriser les gestes et postures de sécurité et manutention  Acquérir les techniques de base du secourisme PSC1	14	
		MODULE D – Connaitre les techniques d'entretien des cabines et des équipements thermaux propres à l'établissement thermal.	7	
2	29 et 30/10/24	MODULE SESSION DE VALIDATION Rapport/mémoire sur la période de travail en entreprise Présentation et entretien devant un jury de professionnels Bilan de la formation Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) Questionnaire de satisfaction des stagiaires	14	14
		252		

<u>Durée</u> : 252 heures, dont 238 heures de formation générale, professionnelle et technologique, d'évaluation, d'accompagnement et 14 heures de session de validation.



# IV. CONTENU DE LA FORMATION - MODULES

# MODULE ACCUEIL - Connaître les objectifs de la formation et découvrir les fondamentaux de la pratique thermale, les aspects du métier et l'environnement professionnel de l'agent thermal

- Connaître les objectifs de la formation
- Découvrir l'univers des soins thermaux
- Connaître le secteur professionnel et l'univers de travail d'un hydrothérapeute
- Connaître les caractéristiques du métier d'agent thermal, l'environnement et les conditions de travail
- Appréhender l'impact des règles du métier

# MODULE A - Assurer l'accueil et établir une communication adaptée aux différents types de curistes de l'établissement thermal et transmettre les informations au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

- Connaître et maîtriser le vocabulaire technique du métier d'agent thermal.
- Acquérir les attitudes et les meilleures techniques d'accueil pour optimiser la qualité de la relation client
- Maîtriser les techniques de reformulation et l'écoute active vis-à-vis des curistes et déceler leurs besoins.
- Traiter les échanges difficiles avec les curistes et les situations d'agressivité et orienter vers le chef de service, l'infirmier, le responsable de soins.
- Savoir informer et expliquer aux curistes le soin thermal réalisé, les raisons des gestes professionnels pratiqués au cours du soin thermal, les effets possibles de la cure et les règles de sécurité.

# MODULE B - Délivrer les soins thermaux, à l'exception des soins administrés par les professionnels de santé et assister les curistes dans les soins thermaux qu'ils réalisent en autonomie

- Connaître les fondamentaux de la pratique thermale : anatomie, physiologie, pathologie fréquente et cures thermales, techniques et pratiques thermales (bains, douches, boues, vapeurs, soins particuliers).
- Connaître les fonctions spécifiques aux professionnels de santé, la circulation de l'information, la gestion des flux dans les équipements.
- Maîtriser la mise en œuvre des soins thermaux : mise en route des équipements, prise en compte de la prescription médicale, installation du curiste, mise en œuvre du soin.
- Savoir travailler en équipe pluriprofessionnelle en établissement thermal avec les différents services

# MODULE C - Connaître la règlementation, les consignes de sécurité et d'incendie d'un établissement recevant du public (ERP). Maitriser les gestes et postures de sécurité et manutention.

# Acquérir les techniques de base du secourisme PSC1

- Connaître les malaises et incidents thermaux : les principaux incidents, les signes évoquant un risque.
- Maîtriser les gestes et postures de sécurité : anatomie, effets de la manutention, principes de sécurité, analyse des risques...
- Connaître le cadre règlementaire des normes de sécurité applicables aux établissements recevant du public ainsi que leurs obligations administratives.
- Acquérir les techniques de base du secourisme (PSC1).

# MODULE D - Maîtriser les techniques d'entretien des cabines et des équipements thermaux propres à l'établissement thermal

- Maîtriser les techniques d'entretien des cabines et des équipements propres à l'établissement
- Pratiquer l'hygiène thermale : nettoyage, désinfection, opérations d'entretien, hygiène du personnel des curistes
- Identifier le matériel et les produits de nettoyage et de désinfection appropriés
- Identifier toute anomalie



### **MODULE SESSION DE VALIDATION**

- Finaliser la rédaction du rapport/mémoire (sous format papier ou film) sur la période de travail en entreprise et le présenter lors d'un entretien devant un jury de professionnels du métier Ce rapport portera sur :
  - \* L'équipe et l'organisation
  - \*L'analyse de l'organisation et présentation de la règlementation applicable dans l'établissement thermal
  - \* La distinction des différentes pratiques
  - \* La présentation des méthodes de travail et de management dans l'établissement thermal
- Se préparer à la soutenance orale devant le jury, mise en situation : oral blanc, entraînement individuel, conseils méthodologiques pour soutenir son projet et gérer son temps
- Module de Techniques de Recherche d'Emploi (TRE)
- Un bilan de fin de formation est effectué par le directeur de l'organisme de formation et le formateur référent avec les apprenants

# V. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

La formation a été co-construite avec le commanditaire GEIQ MER ET MONTAGNE et l'établissement thermal de Gréoux-les-Bains (Chaîne Thermale du Soleil).

# Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont actives et participatives. Elles sont variées, adaptées au public et aux objectifs pédagogiques à atteindre : pédagogie inversée, étude de cas, résolution de problème, cours magistral, visite pédagogique, mini projet, débat, table ronde, travail individuel et de groupe, mise en situation professionnelle réelle simulée, jeu de rôles, atelier, séance multimédia.

L'approche pédagogique, adaptée aux besoins et attentes des entreprises, conjugue apports théoriques et pratiques. Elle est principalement fondée sur la pratique et l'apprentissage permettant à l'apprenant de se confronter à des mises en situations réelles professionnelles proches de la réalité.

La formation est réalisée par module et personnalisée : elle prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif ainsi que la dimension sociale des apprentissages dans une perspective d'autonomisation professionnelle. Elle donne également aux apprenants des outils de développement personnel pour réussir et évoluer : gestion du temps et du stress, développement de la confiance en soi et des solutions pour mieux utiliser leurs acquis.

# Moyens et matériels pédagogiques affectés à la formation

Les stagiaires sont formés pour la partie de formation générale en présentiel ou à distance et pour la partie de la formation professionnelle et technique en présentiel dans un environnement de travail similaire au futur métier. Le matériel utilisé par les formateurs et les apprenants est du matériel professionnel approprié.

# Salle(s) de cours

- 1 salle de cours d'une capacité de 30 stagiaires
- 1 vidéo projecteur avec écran de visualisation
- 1 tableau papier
- 1 accès internet

# Atelier(s) pédagogique(s)

- Salles de soins pratiques
- Piscines



# Supports pédagogiques mis à disposition des apprenants

- Espace dédié à chaque stagiaire avec accès sécurisé sur l'application PEARLTREES stagiaires
- Mise à disposition de supports pédagogiques de formation : exercices pratiques, supports de cours, fiches d'activités, bibliographie, quizz...

# VI. MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Attestation d'assiduité signée par les apprenants et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel ou justificatifs des travaux et des évaluations réalisés lors des séquences à distance.

# VII. ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

# **Modalités d'évaluation**

L'évaluation régulière des connaissances et des compétences techniques et comportementales de l'apprenant se fera en contrôle continu par les formateurs sous forme d'épreuves orales, écrites et de mises en situations professionnelles réelles simulées. Elle sera effectuée tout au long de la formation à l'aide d'outils pédagogiques appropriés pour mesurer la progression pédagogique de chaque apprenant.

Une évaluation sera réalisée à mi-parcours par les formateurs dans chaque module avec les apprenants afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées. Un entretien personnalisé sera organisé avec les apprenants en difficulté afin de faire un point d'étape et mettre en place, éventuellement, des heures supplémentaires de renforcement. L'évaluation finale permettra de mesurer les connaissances, compétences professionnelles et comportementales acquises en fin de formation. Les résultats de ces évaluations sont inscrits dans le livret individuel de chaque apprenant.

Questionnaire de satisfaction des formateurs en fin de module par les apprenants.

Questionnaire de satisfaction globale en fin de formation par les apprenants.

# Sanction de la formation

Obtention de la Qualification Professionnelle reconnue dans les classifications de la Convention collective «Thermalisme» - IDCC 2104 - Niveau 1.

# Modalités de la validation par le jury de professionnels

- 1. Résultats de l'évaluation continue des acquis des connaissances et des compétences en fin de formation : savoir (connaissances), savoir-faire technique (aptitudes et capacités) et savoir-être (attitudes comportementales) de l'apprenant en formation
- 2. Résultats de l'évaluation des compétences en entreprise (savoir-faire et savoir-être de l'alternant) par le tuteur de l'entreprise utilisatrice
- 3. Résultats de l'évaluation écrite du rapport/mémoire élaboré par l'alternant sur la période de travail en entreprise et de l'évaluation de la soutenance orale de ce mémoire par le jury de professionnels

Une attestation d'obtention de la Qualification Professionnelle reconnue dans les classifications de la Convention collective «Thermalisme» - IDCC 2104 - Niveau 1 est remise par l'employeur à l'alternant.

Une attestation individuelle de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis des compétences et des connaissances est délivrée par l'organisme de formation à l'apprenant.



#### VIII. ENCADREMENT

Une équipe d'encadrants et de formateurs praticiens professionnels.

Une équipe de formateurs professionnels de terrain : les formateurs, pour la plupart bilingues, sont des praticiens experts dans leur domaine d'intervention ayant un minimum de 3 années d'expériences professionnelles dans l'exercice du métier.

Les formateurs praticiens professionnels sont formés à l'animation et aux outils pédagogiques de la formation d'adultes et sont encadrés par un référent de formation en charge de la coordination et du suivi pédagogique et administratif des formations.

De nombreuses rencontres avec des chefs d'entreprises ou des visites d'entreprises sont organisées au cours de la formation.

Nom - Prénom	Diplôme ou titre et/ou expérience professionnelle	Qualification professionnelle en lien avec le contenu de la formation
FRICOUT Pierre	BEES 1er et 2e degré ski alpin Licence de géologie	Gérant du centre de formation EFPPA
HEMART Marine	BTS Esthétique-Cosmétique 10 ans d'expérience professionnelle en tant que gestionnaire commerciale et opérationnelle de spa	Référente de formation
UDSP	Union Départementale des Sapeurs Pompiers	Formation PSC1
JAROUSSE Nathalie	17 ans d'expérience professionnelle en tant que masseuse, spa praticienne	Formateur théorie et pratique professionnelle
MAISONHAUTE Laure	DE masseur kinésithérapeute, diplôme biokinergiste/aromathérapie professionnelle/shiatsu thérapeutique et de confort/médecine chinoise/ TOEIC C1  25 ans d'expérience en pratique et formation	Formateur théorie et pratique professionnelle

# IX. LIEUX DE LA FORMATION

# Salle(s) de cours

Thermes de Gréoux les Bains (04800) (Chaîne Thermale du Soleil)

# Salle(s) pédagogique(s)

Thermes de Gréoux les Bains (04800) (Chaîne Thermale du Soleil)

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite

### X. SESSION DE FORMATION

Formation en groupe(s) de 25 à 30 apprenants.

#### XI. HORAIRES DE FORMATION

La formation débute à 8h30 et se termine entre 17h00 et 17h30 (dont 7 heures de formation)



# XII. CONTACTS

Marine HEMART - Référente de la formation Gaëlle CHAMOUSSIN – Référente administrative

E-mail : info@efppa.com Tél. : 04 79 00 29 83